

# VALIDATION DES COMPTES ET SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

## DES COMPTES VALIDÉS, UNE SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION MAÎTRISÉE

L'année 2024 a été marquée par une démarche soutenue de rigueur, de transparence, d'amélioration continue dans la gestion comptable et financière et dans le pilotage de la sécurité des systèmes d'information au sein de la CPAM de l'Aube. Ces efforts ont permis d'atteindre une opinion de validation avec observations (VAO) dans le cadre de la campagne nationale de validation des comptes, accompagnée d'un score global de 84,48%.

Ce résultat est le fruit du travail exigeant et des actions portées par les équipes de la direction comptable et financière (DCF), et de la mobilisation tout au long de l'année des collaborateurs de l'organisme autour d'objectifs communs : fiabiliser et sécuriser les données, corriger les écarts et renforcer la traçabilité des opérations.

Parallèlement, la sécurité des systèmes d'information (SSI) constitue un levier central de performance et de conformité. La CPAM de l'Aube affiche un niveau de maîtrise élevé des règles de sécurité, en cohérence avec les référentiels nationaux et les exigences du réseau.

Ces résultats traduisent aussi l'engagement collectif des équipes pour une gestion rigoureuse, responsable et transparente des fonds publics. Ils témoignent enfin de la volonté de la CPAM de l'Aube de s'inscrire dans une dynamique constante d'amélioration en adaptant ses pratiques aux enjeux.

### Perspectives 2025 :

Forte des enseignements de 2024, la CPAM de l'Aube poursuivra en 2025 la mise en œuvre d'actions en réponse aux recommandations formulées par la Cnam, avec une vigilance renforcée sur la qualité comptable, la sécurisation des processus SSI et la fiabilité des reportings.

Les objectifs pour 2025 sont clairs : consolider les acquis, réduire significativement le nombre de recommandations et améliorer l'opinion formulée par la Cnam, en renforçant les synergies entre directions métiers et fonctions supports.